



?Pesticides en Europe : vers une nouvelle réglementation ?

Actualité législative publié le 12/04/2025, vu 262 fois, Auteur : [Juris Mestra](#)

Face aux critiques et aux défis posés par la réduction de l'utilisation des pesticides, la Commission européenne envisage de présenter une nouvelle proposition législative en 2025.

La régulation des pesticides en Europe soulève de nombreuses interrogations, tant pour les agriculteurs que pour les consommateurs. Entre **impératifs de santé publique**, exigences environnementales et réalités économiques, le débat reste complexe.

Si la Commission européenne a tenté de **renforcer le cadre législatif** pour réduire l'usage de ces produits, les oppositions politiques et les inquiétudes du monde agricole ont freiné la mise en œuvre de réformes ambitieuses. La France, de son côté, cherche un équilibre entre protection de l'environnement et soutien à sa filière agricole.

Ce contexte mouvant impose une lecture précise des textes, des intentions législatives et des enjeux scientifiques. Cet article propose un éclairage juridique et factuel sur les orientations actuelles et les perspectives de la régulation des pesticides en Europe.

Un projet de réduction des pesticides mis en pause

En juin 2022, la Commission européenne a présenté une proposition de règlement visant à réduire de moitié l'utilisation des pesticides d'ici 2030, dans le cadre de la stratégie « De la ferme à la table » du **Pacte vert pour l'Europe**. Ce projet, connu sous le nom de règlement sur l'usage durable des pesticides (SUR), visait également à interdire l'utilisation de pesticides dans des zones sensibles telles que les parcs publics, les écoles et les terrains de sport.

Cependant, cette proposition a rencontré une forte opposition de la part de certains États membres et des représentants du secteur agricole, qui ont exprimé des préoccupations concernant l'impact potentiel sur les rendements agricoles et la sécurité alimentaire.

En conséquence, **en février 2024, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé le retrait de la proposition législative** sur les pesticides, déclarant qu'elle était devenue un symbole de polarisation et qu'il était nécessaire de trouver une approche plus consensuelle.

La France et le plan Écophyto : une stratégie en révision

En France, le plan Écophyto, lancé en 2008, visait à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires de 50 % d'ici 2025. Cependant, en février 2024, le gouvernement a suspendu ce plan en réponse aux manifestations des agriculteurs ([source : La Tige Lyon](#)), qui dénonçaient des objectifs irréalistes et un manque de solutions alternatives viables.

Une nouvelle version du plan, **Écophyto 2030**, est en cours d'élaboration, avec un objectif de réduction de 50 % d'ici 2030 et une approche plus pragmatique, incluant le développement de solutions de biocontrôle et le **remplacement de l'indicateur NODU par l'indicateur HRI-1**, utilisé au niveau européen.

Les critiques de la communauté scientifique

Le retrait du projet de règlement européen sur les pesticides et la suspension du plan Écophyto en France ont suscité de vives réactions de la part de la communauté scientifique. Dans une lettre ouverte adressée aux dirigeants européens en mai 2024, **plusieurs sociétés savantes et réseaux de recherche ont exprimé leur profonde préoccupation face à ce qu'ils considèrent comme des reculs majeurs en matière de protection de l'environnement.**

Ils ont notamment dénoncé l'abandon de réglementations sur l'usage des pesticides, la **baisse des standards environnementaux** de la politique agricole commune et les projets de réduction des exigences sur les nitrates. Selon eux, ces décisions, influencées par des intérêts économiques particuliers, menacent la sécurité alimentaire et la stabilité des écosystèmes.

Les conséquences sur la qualité de l'eau potable

En France, un rapport conjoint des inspections générales des ministères de l'Agriculture, de la Santé et de la Transition écologique, publié en novembre 2024, a mis en évidence un « échec global » dans la protection de l'eau potable, principalement en raison de la contamination généralisée par les pesticides et leurs métabolites. C'est un constat particulièrement préoccupant, d'autant plus quand on connaît [leur impact sur la santé, et notamment la perte de cheveux](#).

Le rapport souligne que la **qualité de l'eau potable n'est plus garantie pour au moins 10 millions de Français, et que 12 500 captages d'eau potable ont été abandonnés entre 1980 et 2019**. Les inspecteurs recommandent des mesures préventives telles que la création de zones soumises à contrainte environnementale, des restrictions d'usage de pesticides sur ces zones et un durcissement des règles d'autorisation de mise sur le marché des pesticides.

Vers une nouvelle approche européenne

Face aux critiques et aux défis posés par la réduction de l'utilisation des pesticides, [la Commission européenne envisage de présenter une nouvelle proposition législative en 2025](#), axée sur des règles commerciales strictes en matière de pesticides et d'élevage. Cette approche vise à **offrir aux agriculteurs davantage d'alternatives aux pesticides chimiques** et à encourager des pratiques agricoles plus durables, tout en tenant compte des réalités économiques et sociales du secteur agricole.

La régulation des pesticides en Europe est à la croisée des chemins, **entre ambitions écologiques et réalités politiques**. Si les objectifs de réduction de l'utilisation des pesticides restent d'actualité, leur mise en œuvre nécessite une approche pragmatique, fondée sur le dialogue avec les parties prenantes, le développement de solutions alternatives et une évaluation rigoureuse des impacts sur l'environnement et la santé publique.